

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHRYSLER	Cordoba modèle S.22L..	CH 0160 41

Constructeur	CHRYSLER CORPORATION, Detroit, Michigan (USA)
Identification	devant le No du châssis "S.22L.." sur la plaquette de constructeur "CH 0160 41"
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à gauche, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"...360" à gauche, à l'avant, sur le bloc
Importateur principal	STREAG AG, 8952 Schlieren
Véhicule homologué	SS2219R 131 189

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance hydraulique	Marque	CHRYSLER
Transmission	automatique	Construction	V
Nombre de vitesses	3	Carburant	B
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne assistance par dépression, sur toutes les roues	Refruidissement	eau
	AV= soupape de dosage / AR= limiteur	Alésage	101,6
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne	Cylindrée	5895
	sur les roues arrière	Puissance en kW	150
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	CV	204 DIN
Ralentisseur		Bruit à proximité	G. 90/D. 91 dB/A à 1/min 3000 *
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée	Silencieux	2 = 540x100x270 mm
		Mesure des gaz	ECE-15, CO 0,15 % à 750 t/min **
		Deparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>	
	limousine (coupé)	avant	arrière
Nombre de portes	2	Poids à vide	1100 860
Ceintures sécurité	CHRYSLER CORP.	Charge utile	105 245
Cale	-	Poids total	1205 1105
Antivol	verrouillage de la direction	Garantie fabr.	2310 2470
Nombre de places	l 5 av 2 centre ar 3	Dimens. pneus	HR78 - 15 HR78 - 15 (Variantes +)
		Ply/bars	R / 2,25 R / 2,25 voir
Dimensions	intérieur extérieur	Charge	1500 1500 remarques)
Longueur	5480	pour V max	varie selon la marque, minimum 180 km/h
Largeur	1980	Jantes	7 JJ x 15 acier ou alliage léger +)
Hauteur	1390	Empattements	2930
Porte à faux	lat. 1150	Essieu double	av ar
	av 1400	Voie	av 1560 ar 1580
	ar 1400	Braquage	g 12400 d 12900
Distance volant - vers l'avant du véhicule -		Garantie poids remorquable avec frein	
		Garantie poids remorquable sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorquable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	180 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h

Équipement  
 Feux de route HCR (L)  
 Feux de croisement HCR (E)  
 Feux de position dans HCR, non marqués  
 Feux rouges SAE A(2)I(2)S(2)T 78 S  
 Feux stop SAE A(2)I(2)S(2)T 78 S  
 Clignoteurs av SAE IP 78 S ar voir feux rouges.  
 Catadioptres av ar SAE A.. DOT  
 Feux de gabarit av oui ar oui  
 Feux complémentaires SEALED BEAM 1A DOT H..  
 Eclairage plaque 2/ réparés  
 Essuie-glace 2/ balais avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs SPARTON HI + LO  
 ou d'autres modèles homologués.

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque et type C H R Y S L E R Cordoba  
 Homologation  
 N° CH 0160 41  
 Carrosserie limousine  
 Places total 5 avant 2  
 Poids à vide 1960 Carburant B  
 Charge utile CV-impôt 30,02  
 Poids total 2470 Cylindree 5895

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, AD, 1A 2,71 = 74,5 dB/A.
- \*\*\*) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve à l'avant à gauche, à l'intérieur de l'aile, à côté de la plaquette du constructeur.
- +) Variantes de pneus : CR 78 - 15 charge par essieu 1470 (2,5) V-max. varie selon la marque, minimum 180 km/h  
 205 HR 15 1350 (2,3) 210 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de route/croisement d'origine sont remplacés par des HCR (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des feux dans HCR;
- les ampoules originales orange des clignoteurs AV sont remplacées par des blanches; les verres d'origine sont teintés orange;
- les angles de visibilité des feux de position sont complétés par des feux de gabarit (feux de virages débranchés); équipés d'ampoules de 5 W (un autocollant doit indiquer le nombre de watts exigé);
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- les feux de gabarit aux montants de custode sont débranchés;
- l'emblème de la marque sur la capot est admis.

Lieu et date de l'homologation  
 Bellach, 23.11.78

Service fédéral d'homologation